



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 16 décembre 2021

MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

16-12-2021-05

Date de convocation le 13/12/2021

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 12

Procurations : 2

Votants : 14

Le seize décembre deux mille vingt et un à dix-huit heures, se sont réunis, en la salle du Conseil de la Mairie de Mont, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

Etaient présents: Mmes BAZIARD, DAUBAS, CAZENAVE, ETCHART, LOQUET, GUITTONEAU ainsi que MM. CLAVÉ, LACOSTE-PEDELABORDE, LETARGUA, HILLOOU, LAPÊTRE et SALEFRANQUE.

Etait absente excusée : Mme GRAUX

Procurations : M.LAMASOU a donné procuration à M.LETARGUA
M.CAMGRAND a donné procuration à M.CLAVÉ

Secrétaire de séance élu : M.HILLOOU

OBJET : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR L'ASSOCIATION POUR LA MUSIQUE POUR HAITI

M. LABORDE a sollicité la commune pour avoir un financement pour son association la musique pour Haïti.

La commune au vu de l'implication de M Laborde dans les animations de la commune et de le soutenir dans son projet, décide de verser à l'association une subvention de 750 euros.

Le Conseil Municipal oui l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré :

DÉCIDE de verser une subvention exceptionnelle à l'association La musique pour Haïti d'un montant de 750 euros

PRÉCISE que ces crédits seront prévus au budget

Ainsi fait et délibéré à MONT, le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire,

Jacques CLAVÉ



Envoyé en préfecture le 22/12/2021

Reçu en préfecture le 22/12/2021

Affiché le

SLOW

ID : 064-216403964-20211222-16_12_2021_005-DE